

Cote du document:	<u>EB 2007/91/R.19/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>10 a) iii)</u>
Date:	<u>12 septembre 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de don à la République de Guinée-Bissau pour le**

### **Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-onzième session  
Rome, 11-12 septembre 2007

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

**Cristiana Sparacino**

Chargée de programme de pays

téléphone: +39 06 5459 2306

courriel: [c.sparacino@ifad.org](mailto:c.sparacino@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

**Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Recommandation d'approbation</b>	<b>ii</b>
<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé du don</b>	<b>iv</b>
<b>I. Le projet</b>	<b>1</b>
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	6
<b>II. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>6</b>
<b>III. Recommandation</b>	<b>6</b>
<b>Annexe</b>	
Garanties importantes incluses dans l'accord de don négocié	7
<b>Appendices</b>	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

## **Recommandation d'approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don à la République de Guinée-Bissau pour le Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire, telle qu'elle figure au paragraphe 35.

# Carte de la zone du projet



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## **République de Guinée-Bissau**

### **Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire**

#### **Résumé du don**

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Pays bénéficiaire du don:</b>	République de Guinée-Bissau
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et du développement rural
<b>Coût total du projet:</b>	5,6 millions de USD
<b>Montant du don du FIDA:</b>	3,1 millions de DTS (équivalent approximativement à 4,7 millions de USD)
<b>Contribution du pays bénéficiaire du don:</b>	800 000 USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	92 000 USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

# **Proposition de don à la République de Guinée-Bissau pour le projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire**

## **I. Le projet**

### **A. Principal créneau de développement visé par le projet**

1. Le projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire démontre la ferme volonté du FIDA de faire reculer la pauvreté rurale dans l'un des pays les plus pauvres du monde. Depuis la déclaration de son indépendance, la Guinée-Bissau a connu 30 ans d'instabilité politique et a été le théâtre de plusieurs coups d'État et d'une guerre civile (1998-1999). En dépit du coup d'État militaire sans effusion de sang de 2003 – qui, au demeurant, a contribué au rétablissement de la légalité constitutionnelle –, le scénario politique évolue d'une manière positive depuis 1999, et des signes encourageants laissent espérer que le nouveau système pluraliste a la capacité de résoudre les crises politiques dans le cadre d'institutions démocratiques. Il est maintenant nécessaire que la communauté internationale apporte son soutien au plus vite pour contribuer à consolider le nouveau cadre et à lancer le processus de croissance économique qui n'a que trop tardé. Le défi consiste à mettre en place un système de gouvernance pluraliste, reposant sur une véritable participation des communautés au moyen de nouvelles formes de partenariat reliant les communautés à l'administration publique, aux ONG et au secteur privé. Afin de relever ce défi et en conformité avec la politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement, le projet va: i) autonomiser les communautés; ii) promouvoir la participation active des femmes dans les organisations communautaires et les autres institutions de gouvernance publiques locales; et iii) mobiliser les ONG et les organisations de la société civile pour combler les lacunes de l'administration publique en matière de prestation de services aux communautés rurales.

### **B. Financement proposé**

#### **Modalités et conditions**

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République de Guinée-Bissau un don d'un montant de 3,1 millions de DTS (équivalant à environ 4,7 millions de USD) pour contribuer au financement du projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire.

#### **Conformité au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA**

3. Le montant alloué annuellement à la Guinée-Bissau au titre du SAFP est de 4,936 millions de USD pendant le cycle 2007-2009 du SAFP.

#### **Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État**

4. Les deux projets financés par le FIDA qui ont été exécutés en Guinée-Bissau entre 1983 et 1993 n'ont guère été performants et ont affiché des résultats inférieurs à la moyenne régionale en termes de délais entre l'approbation du projet et son entrée en vigueur, et de taux de décaissement. En outre, les retards de remboursement répétés des deux prêts ont entraîné la suspension du portefeuille pendant plusieurs années. En avril 2001, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé la participation de la Guinée-Bissau à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Le 26 août 2002, le FIDA a globalement contribué à l'allègement de la dette de la Guinée-Bissau à hauteur de 3 072 880 DTS. Selon le Cadre du FIDA pour la soutenabilité de la dette approuvé lors de la session du Conseil d'administration d'avril 2007, la Guinée-Bissau se

classe parmi les pays les plus vulnérables, ce qui lui donne droit à un financement à 100% sous forme de don pour un montant plafond de 4,936 millions de USD pendant la période 2007-2009.

#### **Flux de fonds**

5. Un compte spécial libellé en euros sera ouvert à Bissau. Dès l'entrée en vigueur du don et dès que le pays bénéficiaire en fera la demande, le FIDA fera un dépôt correspondant aux besoins initiaux. Le compte sera réapprovisionné conformément aux procédures habituelles du FIDA. Un compte du projet libellé en monnaie locale sera ouvert à Bissau dans une banque commerciale agréée par le FIDA et sera géré par l'unité de coordination du projet. Le Gouvernement de Guinée-Bissau versera ses contributions sur ce compte en fonction du programme de travail et budget annuel approuvé. En l'absence d'une banque commerciale à Buba, siège du site du projet, les fonds seront provisoirement acheminés par un opérateur privé spécialisé (par exemple, MoneyGram ou Western Union).

#### **Modalités de supervision**

6. Le FIDA supervisera directement le projet.

#### **Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

7. Les fonds seront provisoirement acheminés par un opérateur privé spécialisé (par exemple, MoneyGram ou Western Union) jusqu'au siège du projet situé à Buba (comme mentionné au paragraphe 5). Un plan de passation de marchés respectant les politiques et directives du FIDA en la matière a été préparé pour les 18 premiers mois.

#### **Gouvernance**

8. La qualité de la gouvernance sera améliorée par une concurrence ouverte dans les secteurs public, privé et à but non lucratif, pour l'attribution des contrats d'exécution.

### **C. Groupe cible et participation**

#### **Groupe cible**

9. Le groupe cible se compose de près de 70% de la population des régions de Quinara et Tombali, soit 13 000 ménages ruraux pauvres ou encore 100 000 personnes, dont 26 000 femmes et 6 500 jeunes.

#### **Méthode de ciblage**

10. En accord avec la politique du FIDA en matière de ciblage, le groupe cible sera identifié à travers le ciblage géographique, le ciblage direct et des mesures d'autociblage. Le projet ciblera en particulier les ménages ayant moins de 5 hectares de terre<sup>1</sup>. Ce groupe sera ensuite soumis à trois niveaux supplémentaires de ciblage liés à: la vulnérabilité (femmes, jeunes hommes et familles nombreuses); la zone (ressources naturelles limitées et accès difficile); et des mécanismes d'autociblage au sein des communautés.

#### **Participation**

11. Les activités du projet se fondent sur les initiatives et innovations proposées par les membres du groupe cible eux-mêmes. Le projet contribuera au financement des investissements dans les infrastructures rurales que le groupe cible aura sélectionnés et épaulera la gestion efficace et durable de ces infrastructures par le groupe cible. Le fonds pour les initiatives locales fournira un appui financier aux membres du groupe cible désireux de former des partenariats en vue de développer, exploiter et diffuser des initiatives et des innovations pour le développement rural local. En ce qui concerne la gestion du projet, les membres du

<sup>1</sup> Les lois foncières de Guinée-Bissau fixent cette limite pour différencier l'agriculture familiale (<5 hectares) de l'agriculture commerciale (>5 hectares).



groupe cible feront partie du comité de pilotage du projet au même titre que les représentants du Gouvernement, des prestataires de services et des ONG.

## **D. Objectifs de développement**

### **Objectifs clés**

12. L'objectif général est de réduire la pauvreté rurale en améliorant les revenus et les conditions de vie du groupe cible, en particulier grâce à la valorisation et à la gestion durable des ressources naturelles. L'objectif plus spécifique est de permettre aux membres du groupe cible de devenir des acteurs majeurs de la construction du tissu social de leurs communautés, et de renforcer leur capacité à définir leurs buts prioritaires puis de concevoir des initiatives sociales et économiques pour les atteindre.

### **Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions**

13. L'idée-force du projet est la mise en place d'institutions rurales ancrées dans le groupe cible et qui soient à son service. Le projet vise à créer un système de gouvernance local pluraliste qui fera intervenir la communauté à travers des partenariats inédits et performants, et qui reliera les ruraux pauvres des régions de Quinara et Tombali à l'administration publique locale, aux ONG et au secteur privé.

### **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA**

14. Le projet s'inscrit parfaitement dans la politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement, et il est conforme au cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010 ainsi qu'au plan d'action du Fonds pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes. Il respecte l'accent mis par l'exposé des options et stratégies d'intervention de 2003 pour le pays sur l'amélioration de la production vivrière et la promotion des activités génératrices de revenus dans la perspective du rétablissement de la paix.

## **E. Harmonisation et alignement**

### **Alignement sur les priorités nationales**

15. Le projet est censé aider le Gouvernement à mettre en œuvre sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté et son plan d'action pluriannuel 2006-2008. Globalement, le projet contribue au soutien de la communauté internationale dont le pays a besoin pour consolider le redressement post-conflit et jeter les bases du développement économique et social à long terme. La stratégie nationale de réduction de la pauvreté marque un changement positif par rapport aux documents d'orientation antérieurs dans la mesure où elle place parmi les priorités l'adoption d'une approche participative du développement et l'intégration des questions de parité hommes-femmes.

### **Harmonisation avec les partenaires du développement**

16. La table ronde des bailleurs de fonds des 7 et 8 novembre 2006 a mis en évidence tant la nécessité de leur retour en Guinée-Bissau que l'intérêt qu'ils éprouvent pour un tel retour, si les conditions le permettent. Pour l'heure, les partenariats sont embryonnaires, mais ils peuvent se renforcer si les activités sur le terrain donnent de bons résultats. En attendant, le FIDA s'est employé à nouer des liens avec des partenaires du développement tels que la Banque africaine de développement, qui est en passe de lancer un projet similaire dans les régions du nord du pays, et le Programme alimentaire mondial, qui est prêt à fournir une aide sous la forme d'activités «vivres contre travail» dans le contexte des travaux de remise en état des routes prévus par le projet.

## **F. Composantes et catégories de dépenses**

### **Principales composantes**

17. Le projet est structuré autour de quatre composantes: i) réhabilitation des infrastructures et des services sociaux de base; ii) renforcement des capacités des organisations au niveau local; iii) relance et développement de l'économie rurale; et iv) gestion du projet.

### **Catégories de dépenses**

18. Les tableaux des coûts du projet font apparaître sept catégories de dépenses: i) travaux de génie civil (34,4%); ii) matériel et équipement (14,4%); iii) études et formation (17,4%); iv) assistance technique internationale (8,4%); v) fonds pour les initiatives locales (2,5%); vi) salaires (8,2%); et vii) frais de fonctionnement (14,5%).

## **G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats**

### **Principaux partenaires d'exécution**

19. Le projet fonctionnera sur le principe de l'appel à propositions. Les ONG sélectionnées, les partenaires du secteur public et les membres du groupe cible établiront des relations contractuelles avec le projet. Les partenaires s'engageront à remplir les contrats conformément à la stratégie et à l'approche d'exécution du projet.

### **Responsabilités en matière d'exécution**

20. L'organisme public assumant la responsabilité de l'exécution du projet est le Ministère de l'agriculture et du développement rural. Trois organes d'exécution du projet sont prévus: le comité de pilotage du projet, le forum d'orientation du projet et l'unité de coordination du projet. Le comité de pilotage du projet sera globalement responsable de l'exécution et approuvera le plan de travail et budget annuel ainsi que les rapports de suivi-évaluation. Le comité sera composé de hauts responsables du siège central et des bureaux régionaux du Ministère de l'agriculture et du développement rural, de représentants de l'administration régionale, de représentants de la population cible (dont la moitié de femmes) et de représentants des ONG/prestataires de services chargés sous contrat des activités sur le terrain. Le forum d'orientation du projet sera un organe consultatif et une cellule de réflexion qui s'intéressera principalement à l'analyse et au suivi-évaluation de la performance du projet, et émettra des recommandations pertinentes. Le forum sera ouvert à tous les partenaires d'exécution du projet et à toutes les autres parties désireuses de mettre à profit et d'échanger les enseignements tirés de l'expérience.

### **Rôle de l'assistance technique**

21. Une assistance technique internationale sera nécessaire au moins durant les deux premières années d'exécution afin de renforcer la gestion globale du projet, la gestion administrative et financière et le suivi-évaluation.

### **Situation des principaux accords d'exécution**

22. Les responsabilités relatives à l'exécution seront spécifiées dans chaque programme de travail et budget annuel.

### **Principaux partenaires financiers et montants engagés**

23. Le coût total du projet s'élève à 5,6 millions de USD environ. Les principales sources de financement sont le FIDA (84%), le Gouvernement de Guinée-Bissau (14%) et les bénéficiaires du projet (2%).

## H. Avantages et justification économique et financière

### Principales catégories d'avantages découlant du projet

24. Le projet débouchera sur les résultats suivants: i) la croissance et la diversification de la production agricole induites par la mise en œuvre d'un grand nombre de microprojets agricoles, l'utilisation plus rationnelle des intrants et l'amélioration des termes de l'échange pour les producteurs; ii) l'amélioration de l'accès du groupe cible à un minimum de services sociaux essentiels; iii) le renforcement du capital social et du pouvoir de négociation du groupe cible au niveau des collectivités locales; et iv) le renforcement du rôle des femmes grâce à leur participation à toutes les initiatives appuyées par le projet. L'instauration d'un nouveau climat de confiance et d'harmonie au sein de la société civile mais aussi entre l'administration publique et la société civile en milieu rural est l'un des principaux résultats attendus du projet.

### Viabilité économique et financière

25. Étant donné que les interventions du projet seront déterminées par la demande, il n'est pas possible de quantifier à ce stade les avantages économiques attendus.

## I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

### Modalités de gestion des savoirs

26. Les enseignements tirés de la supervision directe seront repris dans les notes et les groupes thématiques du FIDA avant d'être diffusés par le biais du réseau régional FIDAFRIQUE. Des échanges sont prévus entre projets similaires (par exemple, le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural au Cap-Vert), tant aux niveaux du personnel du projet que des membres du groupe cible.

### Innovations en matière de développement

27. L'approche hautement participative et axée sur le développement local du projet, et sa structure ouverte et flexible sont particulièrement novatrices pour la Guinée-Bissau, car l'adoption de cette approche permettra notamment au groupe cible de prendre pleinement conscience de sa capacité à entreprendre des initiatives de développement rural. L'utilisation de l'"appel à propositions" pour la sélection compétitive des prestataires de services – qui a été testé par des bailleurs de fonds tels que l'Union européenne – représente une innovation pour le FIDA.

### Approche d'élargissement

28. L'élargissement des activités est envisagé en trois étapes. À **court terme (années 1 et 2 du projet)**, plusieurs activités de réhabilitation tenteront de lever les principales contraintes pesant actuellement sur les moyens de subsistance, tout en travaillant au renforcement des organisations de ruraux pauvres. À **moyen terme (durée du projet)**, des activités spécifiques auront le double objectif de: i) réduire la pauvreté moyennant l'augmentation des revenus ruraux; et ii) préparer le terrain pour le développement d'un réseau d'organisations locales à assise communautaire en prévision de l'avenir. À **long terme (futurs interventions du FIDA)**, l'environnement porteur créé par le Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire sera ultérieurement renforcé afin de promouvoir les initiatives des organisations à assise communautaire établies par la population cible.

## J. Principaux risques

### Principaux risques et mesures d'atténuation

29. Les principaux risques dont le projet doit tenir compte sont la faiblesse de l'État et l'éventuelle instabilité des institutions politiques du pays. La conception du projet tend à minimiser les effets éventuels de ces risques et tente de jeter les bases d'une administration publique efficace. La durée limitée du projet (quatre ans) permet la reprise des opérations en Guinée-Bissau et l'expérimentation de

nouvelles approches, tout en laissant une porte de sortie si la situation politique devenait incertaine.

#### **Classification environnementale**

30. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé dans la catégorie B car il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur l'environnement. Au demeurant, le projet pourrait avoir des retombées positives grâce aux activités de gestion des ressources naturelles et aux rapports qui seront instaurés avec l'Union mondiale pour la nature.

#### **K. Durabilité**

31. À moyen terme, la Guinée-Bissau continuera à avoir besoin du soutien de la communauté internationale des bailleurs de fonds. Les activités appuyées par le projet proposé ne créeront de dépendance ni pour le Gouvernement ni pour le groupe cible. De fait, le projet élargira la marge de manœuvre du groupe cible en l'aidant à exploiter les nouvelles chances qui s'offrent à lui et à en tirer des bénéfices. Le projet améliorera aussi la capacité d'adaptation du groupe cible face aux crises potentielles.

### **II. Instruments juridiques et autorité**

32. Un accord de don entre la République de Guinée-Bissau et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le don proposé sera consenti au pays bénéficiaire. Les garanties importantes incluses dans l'accord de don négocié sont jointes en annexe.
33. La République de Guinée-Bissau est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
34. Je certifie que le don proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### **III. Recommandation**

35. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Guinée-Bissau un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions cent mille droits de tirage spéciaux (3 100 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Lennart Båge

## **Garanties importantes incluses dans l'accord de don négocié**

(Négociations conclues le 31 juillet 2007)

### **Mesures en matière de gestion des pesticides**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau (le Gouvernement) s'engage à se conformer au code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et s'assure que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide classé très dangereux ou dangereux par l'Organisation mondiale de la santé.

### **Suivi et évaluation**

2. Le système de suivi-évaluation du projet devra constituer pour tous les acteurs du projet un instrument de gestion et de pilotage stratégique. Le système devra produire les informations nécessaires à chacun des niveaux et devra intégrer les indicateurs du système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) développé par le FIDA. Une cellule spécifique constituée au sein de l'unité de coordination du projet (UCP) sera chargée de l'animation et de la mise en œuvre du système de suivi-évaluation. L'accent sera mis, au cours de la première moitié du projet, en priorité, sur des actions de réhabilitation et de renforcement des capacités et l'introduction et le perfectionnement du fonds pour les initiatives de développement local (FIDL). Elles devraient permettre, dans la seconde moitié du projet, tout en poursuivant le renforcement des capacités, de miser principalement sur des actions plus innovantes et d'utiliser beaucoup plus largement l'instrument du FIDL. Une réflexion et un examen intermédiaire approfondis, mobilisant l'ensemble des partenaires, devront être réalisés au cours du projet.

### **Assurance du personnel du projet**

3. Le Gouvernement assure le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur sur son territoire.

### **Utilisation des véhicules du projet et autres équipements**

4. Le Gouvernement s'assurera que:
  - a) tous les véhicules et autres équipements transférés ou acquis dans le cadre du projet sont destinés exclusivement au projet et à son exécution;
  - b) les types de véhicules et autres équipements transférés ou acquis dans le cadre du projet correspondent aux besoins du projet.

### **Recrutement du personnel du projet**

5. Le recrutement du personnel du projet se fera par voie d'appel d'offres national publié dans la presse nationale sur la base de contrats d'une durée de deux ans renouvelables ne pouvant, en toute hypothèse, excéder la durée du projet. Le recrutement des cadres principaux du projet, soit: le coordonnateur, le responsable administratif et financier, le responsable technique et de l'animation, le responsable du suivi-évaluation, l'opérateur suivi-évaluation, le comptable et les enquêteurs temporaires, et, le cas échéant, la décision de rompre leur contrat seront décidés en accord avec le FIDA. Le personnel du projet sera soumis à des évaluations de performance dont les modalités seront définies dans le manuel de procédures administratives, comptables et financières. Il pourra être mis fin à leur contrat en fonction des résultats de ces évaluations. La gestion du personnel sera soumise aux procédures en vigueur sur le territoire du Gouvernement. Le Gouvernement

encouragera les femmes à postuler aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du projet et favorisera leur recrutement aux différents postes de responsabilité du projet.

### **Fraude et corruption**

6. Le Gouvernement portera sans délai à l'attention du FIDA toute allégation ou suspicion de fraude ou corruption en relation avec l'exécution du projet dont il aura connaissance.

### **Suspension à l'initiative du FIDA**

7. Le FIDA peut suspendre, en tout ou partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de don quand l'un des faits suivants se produit:
  - a) à la date prévue pour l'entrée en vigueur ou à une date postérieure fixée à cette fin, l'accord de don n'a pas pris effet;
  - b) les fonds de contrepartie ne sont pas disponibles dans des conditions satisfaisantes pour le FIDA;
  - c) les manuels ou l'une de leurs dispositions, les programmes de travail et budget annuels (PTBA) et le plan de passation des marchés y afférent ont été suspendus, résiliés en tout ou partie, ou ont fait l'objet d'une renonciation ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA. Le FIDA considère que ces événements ont eu ou auront, vraisemblablement, un effet préjudiciable grave sur le projet;
  - d) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption et de manœuvres frauduleuses en relation avec le projet ont été portées à son attention et le Gouvernement n'a pris aucune action appropriée en temps utile pour y remédier à la satisfaction du FIDA;
  - e) les marchés n'ont pas été passés ou ne sont pas passés conformément aux directives pour la passation des marchés du FIDA.

### **Suspension en cas de manquement du Gouvernement en matière d'audit**

8. Le FIDA suspendra le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de don s'il n'a pas reçu les rapports d'audit dans les six mois suivant le délai de six mois prévu dans l'accord de don.

### **Conditions préalables aux décaissements**

9. Aucun retrait ne sera effectué pour des dépenses avant que:
  - a) un projet de chaque manuel, élaboré par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (l'agent principal du projet), n'ait été soumis au FIDA pour non-objection.
  - b) le projet du premier PTBA, comprenant un plan de passation des marchés pour les premiers 18 mois, n'ait été soumis au FIDA.

### **Conditions préalables à l'entrée en vigueur**

10. L'accord de don entrera en vigueur une fois que les conditions préalables suivantes auront été satisfaites:
  - a) un avis juridique favorable délivré par l'autorité compétente sur le territoire du Gouvernement, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été remis au FIDA par le Gouvernement;
  - b) l'accord de don a été signé par un représentant dûment habilité de chacune des parties;
  - c) l'UCP a été créée par Arrêté de l'agent principal du projet; le coordonnateur du projet, le responsable technique et de l'animation, le responsable administratif et financier et le responsable du suivi-évaluation ont été sélectionnés par l'agent principal du projet et approuvés par le FIDA conformément aux dispositions du paragraphe 5 ci-dessus;

- d) le compte spécial du don et le compte de projet ont été ouverts;
- e) la somme équivalant en franc de la communauté financière africaine à 10 000 USD, correspondant au versement de la contrepartie du Gouvernement, a été versée sur le compte de projet.





## **Key reference documents**

### **Country reference documents**

National poverty reduction strategy paper and action plan 2006-2008

### **IFAD reference documents**

IFAD Strategic Framework;

IFAD Policy on conflict prevention and recovery

Guinea-Bissau COSOP;

Project design document and Key files;

IFAD Learning notes (targeting, gender, community development funds, etc.)

Prerequisites for gender sensitive design

Administrative procedures on environmental assessment

Procurement manual

RIMS

### **Other miscellaneous reference documents**

FIDAFRIQUE website : CDD decision tools

# Logical framework

	<i>Narrative summary</i>	<i>Verifiable indicators</i>	<i>Means of verification</i>	<i>Assumptions/risks</i>
<b>Goal</b>	The incomes and livelihoods of the 13,000 poorest families of the Quinara and Tombali regions are improved whilst reinforcing: (i) the strategic role of women; and (ii) the sound management of natural resources.	1/ Fixed assets owned by target group households (total and by gender: women and young couples) 2/ Prevalence of child malnutrition 3/ Number of target group members participating in and benefiting from project supported activities (by gender) 4/ Number of women assuming leadership positions in non-women specific instances or organizations 5/ Community based natural resources management schemes (number, coverage, quality)	Social and economic statistics. Periodical surveys. Data bases on : rural organizations, innovations/initiatives, related partnerships. Project reports and self-evaluations, satellite images, prices and markets.	The main risk remains political instability which has prevented the country from concretizing the reforms decided during the periods of relative social calm, provoked an economic regression, and has rendered the State incapable of carrying out its most central functions or to deliver the minimum basic services. <i>To limit its exposure to risk, the PRRDC has been conceived as a regional project which banks on the rehabilitation/development of a social and economic network starting from the grassroots and local levels, using and building local NGO and rural organizations capacities, as well as progressive reintroduction of the State on the basis of: (i) a strict re-centering of the administration's functions on its supervisory tasks, (ii) the promotion of a sound and balanced local democracy.</i> The dependency upon of the cashew nut market which can provoke a major economic crisis in the country and in the project area. <i>The project will promote more diversified and sustainable farming systems and the improvement of the terms of trade.</i>
<b>Specific Objective</b>	The target group (in particular women and youth) express socialize and implement their initiatives linking with other stakeholders towards the construction of a local development partnership (economic and social).	1/ Number, type and impact of initiatives (succeeded and failed, by target group component) 2/ List of local development stakeholders which have entered partnerships with target group members. 3/ Prices, market access, frequency and cost of transportation, etc.		
<b>Outputs</b>	A/ The target groups implement economic initiatives in partnerships with other stakeholders (civil society, state, private)	In addition to the above 1/ quantitative indicators specific to each activity 2/ performance of partners involved	Reports, self and project staff M&E by activity.	Delays in implementation of road and capacity building components may limit the opportunities and the feasibility and impact of initiatives. <i>The demand driven and flexible procedures defined for channeling project resources (FIDL and calls to proposals) will allow to manage such risk.</i>
<b>Outputs</b>	B/ Rural Infrastructure and basic services are rehabilitated and rendered sustainable.	In addition to the above 1/ Physical achievements (quantity, cost, quality, time) for rural tracks, water points and others. 2/ Maintenance and sustainability of roads and water points, water table levels, salinity, bacteriological contamination.	Public data bases on roads, water points, others. Statistics and surveys on use and impact	Very limited capacity and resources of state institutions. <i>The component has been designed to limit as most as possible the pressure on public budget and staff.</i>
<b>Outputs</b>	C/ Rural organizations (RAO) of the target groups become essential local development and regional stakeholders	(All below disaggregated by gender and youth) 1/ Number, typology, relevance, representativity, quality and sustainability of (i) the RAO that have emerged and (ii) the delivered services. 2/ Human resources and established partnerships. 4/ Quality of participation and contribution from the local actors (including NGO and project staff). 5/ Quality of use of the local initiatives fund (LIF), and disbursement rate.	Analysis of RAO institutional set-up and work programs. List of partners. Analytical diagrams of RAO's partnerships. Reports on the RAO's activities.	Temptation from some NGO to replace the rural populations in order to solve the problems or to be more efficient. On the one hand, possible reluctance of other NGOs to give-up their power to the rural populations, and on the other hand particular reluctance to let the rural populations get in touch directly with other actors. <i>Awareness of these problems within the local NGOs.</i> <i>Existence in the area of a certain number of cases to be taken as an example in favour of the approach promoted by the PRRDC.</i>
<b>Outputs</b>	D/ Project management is efficient and effective. The responsibilities are gradually transferred to the RAOs, local partnerships emerge and are reinforced	1/ Disbursement rate (at different levels: donors, programme management unit to RAO and operators, etc.). 2/ Timeliness of availability of funds for activities and in the special account 3/ Anomalies or imperfections highlighted by the audits 3/ Number of contracts signed and carried out 4/ Participation of beneficiaries and other stakeholders in M&E and planning	Project documents, audits and bank statements.	Human resources of the programme management unit insufficient in terms of: (i) participatory approach; (ii) local development; and (iii) administrative and financial management. <i>2 permanent long term technical assistants are envisioned.</i>

